**Annexe 5**

**BTS Collaborateur Juriste Notarial**

**Déroulement et évaluation de l’épreuve E5 – Conduite d’un dossier en droit des personnes, de la famille et du patrimoine familial**

L’épreuve E5 est définie en annexe IVd du référentiel.

L’épreuve E5 est une épreuve écrite d’une durée de 4h qui porte sur l’enseignement du bloc 2 (conduite d’un dossier en droit des personnes, de la famille et du patrimoine familial) pour tous les candidats.

La correction est obligatoirement assurée par un enseignant en charge de l’enseignement du bloc 2 du BTS CJN. Afin d’assurer le bon déroulement des corrections, le président de jury peut désigner tout autre enseignant d’économie-gestion pour corriger cette épreuve, si nécessaire.

Il appartient à l’académie pilote d’organiser les conditions de correction de l’épreuve.